Sévérac d'Aveyron le 26 octobre 2026

Objet : Information : organisation d'un conseil municipal.

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'une réunion de conseil municipal aura lieu le :

Mardi 3 novembre 2026
A 20h
A la salle du conseil municipal

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal du conseil du 1er septembre 2026 ;
- Règlement intérieur du conseil municipal- modifications ;
- Location logement avenue Victorin mas – Recoules Prévinquières;
- Aveyron habitat / logements de Recoules Prévinquières - participation financière de la commune ;
- Décision modificative n°1 budget annexe multiservices ;
- Extension réseau d'éclairage public – lotissement l'Albespy à Buzeins ;
- Convention de partenariat avec le collège Jean d'Alembert pour l'organisation du cross ;
- Approbation de la convention avec l'Association Départementale pour la transmission et la valorisation de l'Occitan en Aveyron (ADOC 12) ;
- Agents sapeurs-pompiers volontaires – approbation de la convention ;
- Approbation de la convention avec le département de l'Aveyron dans le cadre du dispositif « des livres et des bébés » ;
- Approbation de la convention avec l'association « Intim agir » ;
- Cession d'une parcelle cadastrée 196 ZC 74 – lotissement « les champs grands » à Recoules Prévinquières- lot 09 ;
- Cession d'une parcelle cadastrée 196 ZC 73 – lotissement « les champs grands » à Recoules Prévinquières- lot 08 ;
- Cession d'une parcelle cadastrée A 1628 et A 1415 – lotissements « le Hameau du Poustel » et « le clos du Poustel » à Sévérac le Château ;
- Désaffectation du chemin rural n°36 à Lagarde dans le cadre d'un déplacement de chemin ;
- Fixation du taux de promotion pour les avancements de grade ;
- Création d'un emploi permanent – adjoint d'animation ;
- Fonds de concours -Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac -stade de la Catonnerie ;
- Solution mutualisée pour un délégué à la protection des données (DPO) ;

- Acquisition de l'ensemble immobilier situé 3 Avenue Pasteur – projet de résidence seniors – modification de la délibération n°143 du 01 septembre 2026 pour ajout de clause de substitution au profit de l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie (EPF) ;
- Questions diverses

Fabrice FRAYSSINET
Maire de la Commune de Sévérac d'Aveyron